

VILLE de ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET :

Séance du 30 Juin 1958

ETUDE DU PORT

58033

L'an mil neuf cent cinquante huit, le trente Juin à 17 h.30, le Conseil Municipal de Royan, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Max Brusset, Député-Maire en session ordinaire d'après convocations faites le 24 Juin 1958.

Etaient présents : MM. Max Brusset, Maire, Seugnet, Reutin, Castelnaud, Couzinet, Gausseil, Pouget, Counil, Guillaud, Brotreau, Barrière, Camblong, Domecq, Bourdeille, Narteau, Mlle Fouché, MM. Rochedereux, Grussenmeyer, Dufour, Papeau, Guichaoua.

Représentés : M. Barrot par M. Brusset  
M. Etcheber par M. Camblong,

Secrétaire : M. Camblong,

M. le Président ouvre la séance.

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU le marché de gré à gré proposé par le Laboratoire Central d'Hydraulique de France pour l'exécution d'une étude sur modèle réduit concernant le Port de Royan.

VU l'étude et l'avis favorable donnés par la Commission des Travaux le 29 Avril 1958.

VU l'avis favorable émis par la Commission des Finances le 17 Juin 1958.

DECIDE :

- d'accepter le marché de gré à gré proposé par le Laboratoire Central d'Hydraulique de France dont le siège social se trouve à Maison Alfort, rue Eugène Renault n° 10,
- de limiter ce marché à 12 millions de francs (douze millions)

- de voter au Budget supplémentaire 1958 un crédit supplémentaire de 3.500.000 francs (trois millions cinq cent mille francs) qui sera inscrit Chap. XXXV - art. 12 -

Fait et délibéré à Royan  
les mêmes jour, mois et an que ci-dessus

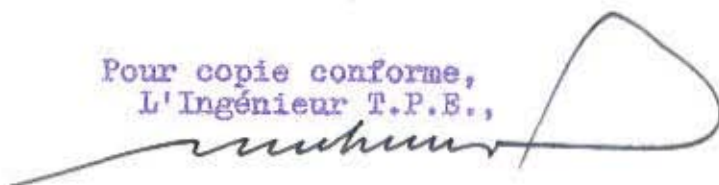
Ont signé au registre : MM. les membres  
présents à la séance.

Pour extrait conforme au Registre

Pour le Maire,  
L'Adjoint Délégué,

signé : L. SEUGNET.

Pour copie conforme,  
L'Ingénieur T.P.E.,



Approuvé

Rochefort-sur-Mer le 22.7.58

Pour le Sous-Prefet

Le Sous-Prefet de Saintes

Signé illisible

Pour copie conforme  
Royan le 29.7.1958 -



Pour le Délégué-Maire,  
Adjoint-Délégué :

